

# Compte-rendu de l'atelier citoyen de co-construction n°1

Projet éolien de Prataubérat, 28 mai 2019

## Présence

- 17 citoyens, habitants de Sablières, Montselgues, Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle, Borne et Dompmac
- Michel TALAGRAND – Maire de Sablières
- Amandine KIM LAN – Directrice développement / Eléments
- Timothy KRUGER – Chef de projets éoliens / Eléments
- Mélanie LACHENAL – Assistante chef de projets éoliens / Eléments
- David PROTHAIS – Chargé de concertation / Eclectic Experience
- Louis COULANGE – Chargé de concertation / Eclectic Experience

## Objectif

Les objectifs de ce premier atelier de co-construction étaient multiples :

- recueillir les différents points de vue des participants quant au projet d'implantation d'un parc éolien sur la zone d'étude ;
- apporter des réponses aux questions des habitants sur le projet et l'énergie éolienne en général ;
- déterminer avec les habitants les usages qui sont pratiqués sur le périmètre du projet, ou à proximité ;
- envisager de quelle manière la présence d'éoliennes pourrait les impacter ;
- et enfin désigner des zones à éviter ou a contrario à favoriser pour leur implantation. Dans le même esprit, il était également question de choisir de nouveaux lieux de prises de vue pour la réalisation de photomontages, en fonction notamment des usages mentionnés.

## Contexte

L'atelier s'est déroulé dans la salle communale de Sablières.

Une manifestation était organisée devant la Mairie par une association locale (Eole07) et une association basée en Lozère (Robins des Bois de la Margeride). Des échanges ont eu lieu entre les manifestants, les conseillers municipaux, les participants à l'atelier, la société Eléments et Eclectic Expérience, avant et après l'atelier. Au cours de l'atelier a été diffusé par les manifestants

un son par amplification, à proximité immédiate de la salle, reproduisant selon eux le bruit d'une éolienne, pendant près d'une heure.

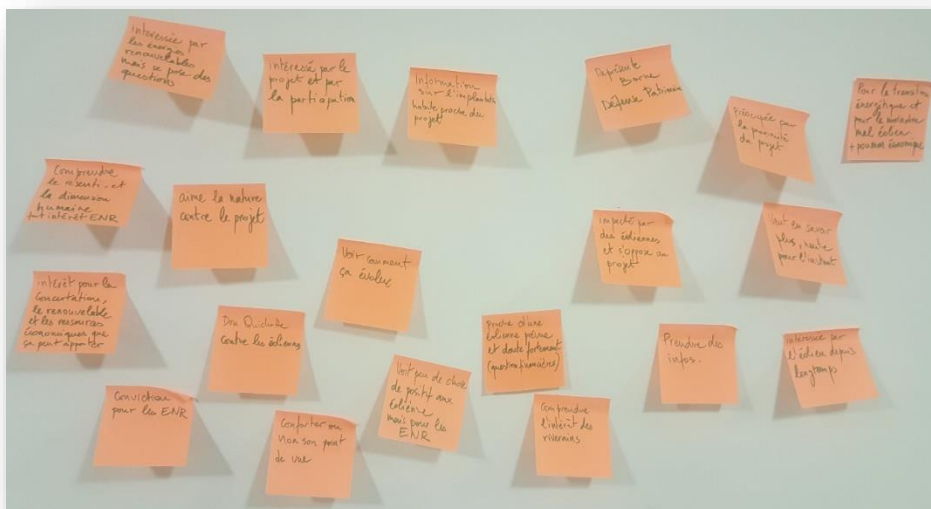
La participation à l'atelier nécessitait une inscription préalable. A noter que certains manifestants ont fait part du fait que l'information concernant ce dispositif d'inscription n'avait pas été diffusée sur certaines communes, alors que les mairies étaient chargées de sa distribution dans les boîtes aux lettres des cinq communes d'accueil du projet (Sablières, Montselgues, Borne, Loubaresse, St-Laurent-les-bains-Laval-d'Aurelle).

## L'atelier en images



## Prise de connaissance

Après une brève présentation du déroulé de l'atelier et un mot de bienvenue du maire, les participants ont été conviés à se présenter et à exprimer ce qui les avait amenés à venir à cette soirée organisée par Eléments. De l'intérêt pour les initiatives liées aux énergies renouvelables à l'opposition ferme, en passant par une simple envie d'en savoir plus, ce moment a permis de prendre connaissance des attentes, des inquiétudes ainsi que des différentes positions à l'égard du projet et/ou de l'atelier.



- Intéressé par les énergies renouvelables mais se pose des questions
- Intéressé par le projet et par la participation
- Intérêt pour la concertation, et pour les ENR, et notamment pour les ressources économiques que cela peut apporter
- Conviction pour les énergies renouvelables (EnR)
- Aime la nature, et pour cela est contre le projet
- Veut conforter ou non son point de vue
- Veut voir comment cela évolue
- Voit peu de positif dans les éoliennes malgré un réel intérêt pour les EnR
- Veut s'informer sur l'implantation car habite près du projet
- Habite proche d'un des sites d'implantation prévus et se pose des questions sur les retombées économiques du projet
- Impacté par les éoliennes et s'oppose au projet
- Représente la commune de Borne, est attaché à la défense du patrimoine
- Préoccupé par sa proximité avec le projet
- Veut en savoir plus, est neutre pour l'instant

- En faveur de la transition écologique et du moindre mal éolien et du poumon économique que cela représente
- Vient prendre des informations
- Est intéressé par l'éolien depuis longtemps
- Souhaite comprendre l'intérêt des riverains
- Comprendre le ressenti et la dimension humaine, fort intérêt pour les EnR

## Echanges autour du projet

Après avoir fait connaissance et partagé leurs attentes, les participants se sont rassis pour assister à une brève présentation du projet et de son état d'avancement par Eléments et Eclectic Experience, après quoi un temps d'échange a permis à chacun de s'informer et de confronter ses points de vue.

Un certain nombre de points ont fait surface pendant cet échange :

- la démolition et à la concordance entre la somme bloquée à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ou par assurance, et le coût réel de démantèlement ;
- les matériaux utilisés (recyclabilité, extraction de terres rares, etc.) ;
- les retombées fiscales (avec une certaine confusion entre commune et intercommunalité) ;
- les chances de succès du projet ;
- la répartition (public/privé) des propriétés concernées par le projet ;
- l'opportunité que représente le projet pour le territoire (financière, d'exemplarité, etc.) ;
- la possibilité d'engager la même somme sur un projet de réduction de consommation d'énergie.

Eléments a apporté des réponses à chacun des points :

- 50 000 euros seront provisionnés et bloqués à la CDC pour le démantèlement, à la réalisation du projet. Les éoliennes qui doivent être démantelées aujourd'hui font parfois l'objet de devis plus élevés, mais les coûts devraient drastiquement baisser à l'avenir, le temps que la filière de démantèlement se développe. La revente des matières premières permet également de financer une partie du démantèlement.
- Les éoliennes restent une technologie relativement simple qui mobilise des matériaux qui peuvent être pour une grande part recyclés. A noter qu'il existe des modèles d'éoliennes qui n'utilisent pas de terres rares.
- En matière de fiscalité, notamment via l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau), le « bloc communal » revient aux communes et aux intercommunalités. La loi Lecornu fixe désormais à 20% minimum la part qui doit revenir aux communes (soit environ 6000€/éolienne/an pour une éolienne de 3 MW de puissance). Il incombe aux collectivités de décider si leur pacte fiscal doit intégrer ou non un taux de répartition plus élevé à la faveur des communes.

- Le projet de Prataubérat a des atouts certains d'un point de vue technique, environnemental et économique : la taille de la zone d'étude offre des marges de manœuvre certaines pour définir des secteurs de sensibilité pour ajuster le projet ; le raccordement est possible à une distance raisonnable de 18km ; la zone d'étude est à une distance bien supérieure à 500 mètres des habitations environnantes (minimum réglementaire). Il doit faire l'objet d'une instruction par les services de l'Etat intégrant une enquête publique, avant qu'il ne puisse être potentiellement autorisé par le Préfet de département.
- Le foncier de la zone est pour moitié propriété de l'ONF, l'autre moitié étant composée de terrains privés et communaux.
- Au-delà des retombées fiscales, Eléments propose aux collectivités un financement participatif additionnel, qui a permis dans le cadre d'autres projets de parcs éoliens l'accompagnement de « projets locaux de territoire » dont les communes ont besoin (ex : rénovation d'une église, conversion de vignes en agriculture biologique, réduction de 15 à 30% des factures d'électricité des riverains...). Si les collectivités le souhaitent, un projet qui viserait à réduire la consommation d'énergie, comme suggérée par une participante à l'atelier, pourrait être accompagné.

Bien que respectueux, certains de ces échanges témoignent d'une certaine suspicion de quelques participants (plutôt défavorables au projet) à l'égard des porteurs du projet, notamment sur leur volonté de vouloir leur « passer la pommade ». Est soulevée notamment l'existence d'une carte définissant l'implantation de 23 éoliennes. Timothy Kruger d'Eléments précise qu'il s'agissait d'un scénario « maximaliste » transmis à l'ONF afin d'identifier l'ensemble des terrains qui pourraient être concernés par la zone d'étude, et engager la procédure de réservation foncière des parcelles. Il ne s'agit en aucun cas du nombre et de l'implantation définitive, ces éléments n'ayant pas été déterminés à ce jour au regard des études environnementales qui sont toujours en cours (celles-ci seront finalisées par les experts écologues d'ici la fin de l'été 2019).

Il est rappelé que l'envergure du projet serait de 10 à 20 éoliennes au regard du potentiel de la zone d'étude, et de la distance de raccordement (il faut une puissance suffisante pour financer le raccordement jusqu'à un des postes sources identifiés) et des premières sensibilités (crêtes qui participent à l'identité du territoire, existence de zones de chasse pour certains oiseaux...).

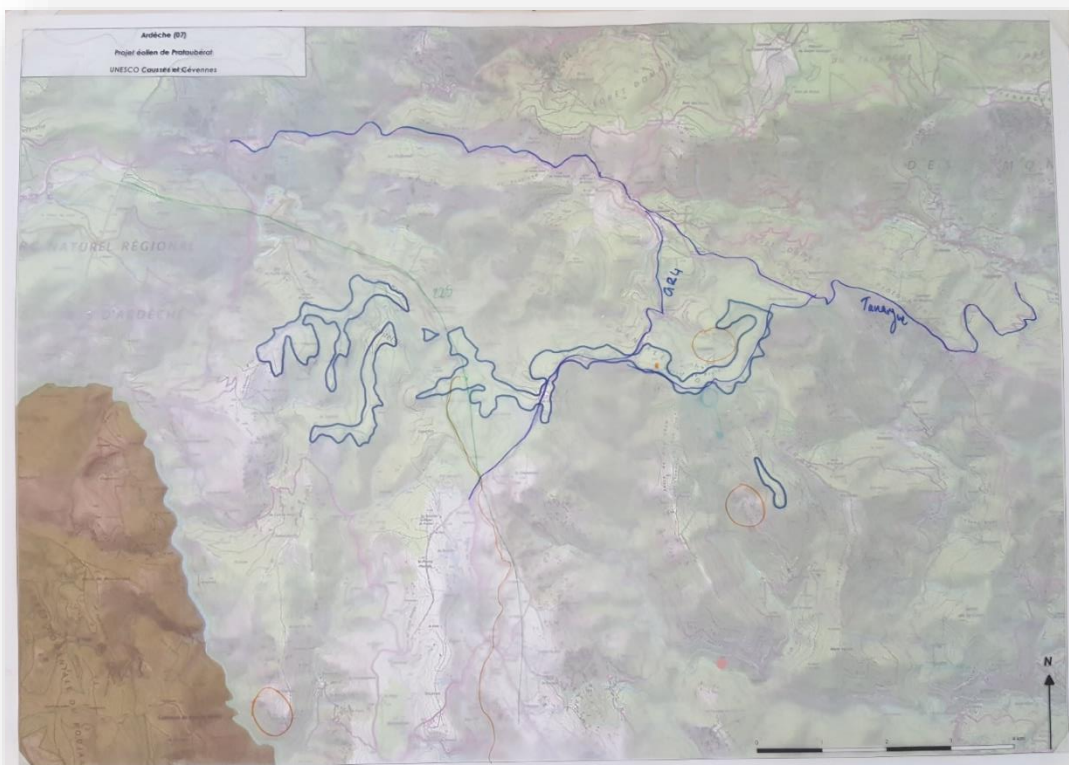
## **Travail sur cartes**

Répartis en deux tables de travail, les participants découvrent ensuite les cartes de la zone d'études et sont invités à les annoter sur calques avec les pratiques du territoire et les enjeux à prendre en compte dans le choix d'implantation des éoliennes.

A la première table, quelques pratiques et enjeux sont pointés, mais des questions plus générales prennent vite le dessus de la discussion. Une participante exprime notamment que l'impact des

éoliennes sur sa vie quotidienne ne la préoccupait pas, mais que ceux sur l'environnement étaient centraux. A part quelques chemins de randonnée identifiés, l'accent est donc plutôt mis sur :

- la biodiversité de la zone, avec un point de tension concernant les oiseaux : un participant évoque que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) serait défavorable au projet. Eléments précise que les dispositifs anticollision, dont sont équipées les nouvelles éoliennes, permettent d'éviter les accidents. Elles ont démontré leur efficacité en France depuis quelques années ;
- une source d'eau alimentant Sablières, et son risque de contamination par l'huile de l'éolienne ;
- des oppositions de point de vue entre participants, sur l'opportunité même de cette source d'énergie ;
- des questions liées au raccordement des éoliennes au réseau électrique et aux travaux générés par celui-ci (sur ce point est émise la crainte que ce projet soit la figure de proue d'autres projets qui n'auraient pour l'instant pas vu le jour, du fait de coûts trop importants de connexion au réseau, que ce projet va absorber).



Point d'ambiance : les participants de cette table semblent, dans la majorité, quitter la table plutôt rassurés quant au projet, malgré un point de vue de départ plutôt mitigé. Un participant cependant ne change pas de point de vue, et reste fermement opposé au projet durant tout

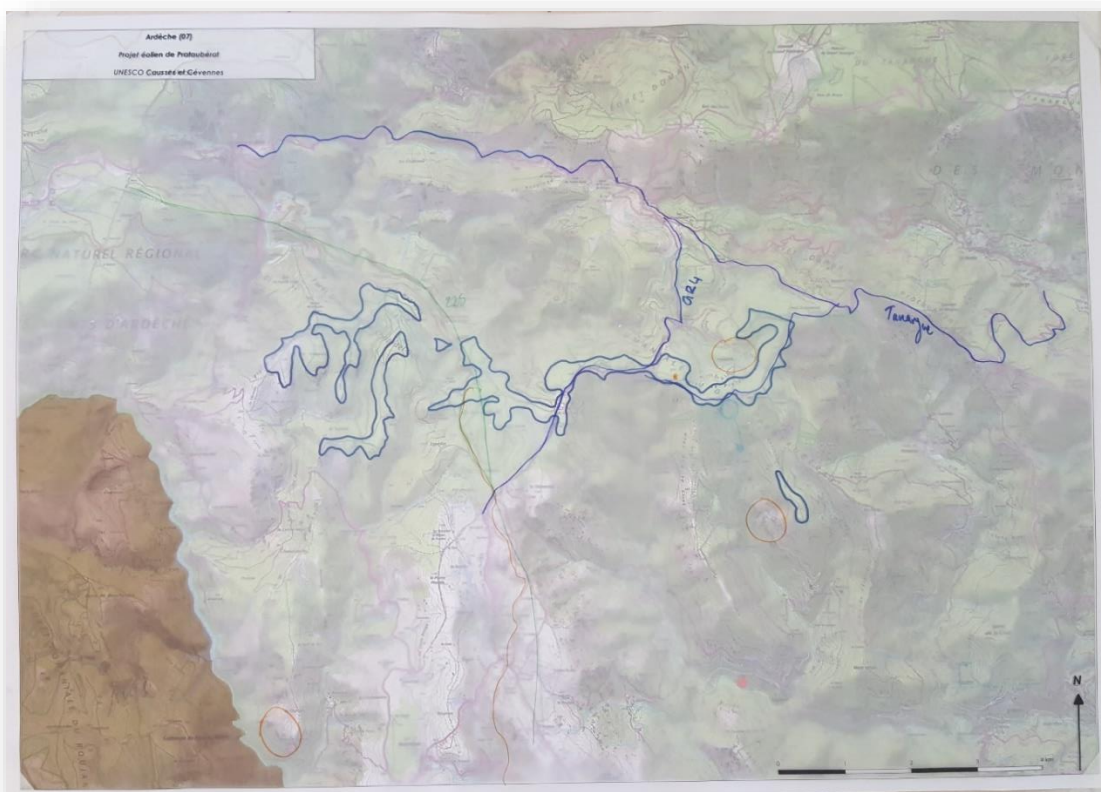
l'atelier. Les participants s'invectivent parfois, mais tous restent corrects et montrent une volonté d'échanger.

La deuxième table est plus productive quant aux pratiques à identifier, et met en avant plusieurs types d'activités :

- agricoles : un élevage de cochons domestiques à proximité du projet
- de loisirs : randonnée, canoë, scoutisme
- de chasse et de pêche

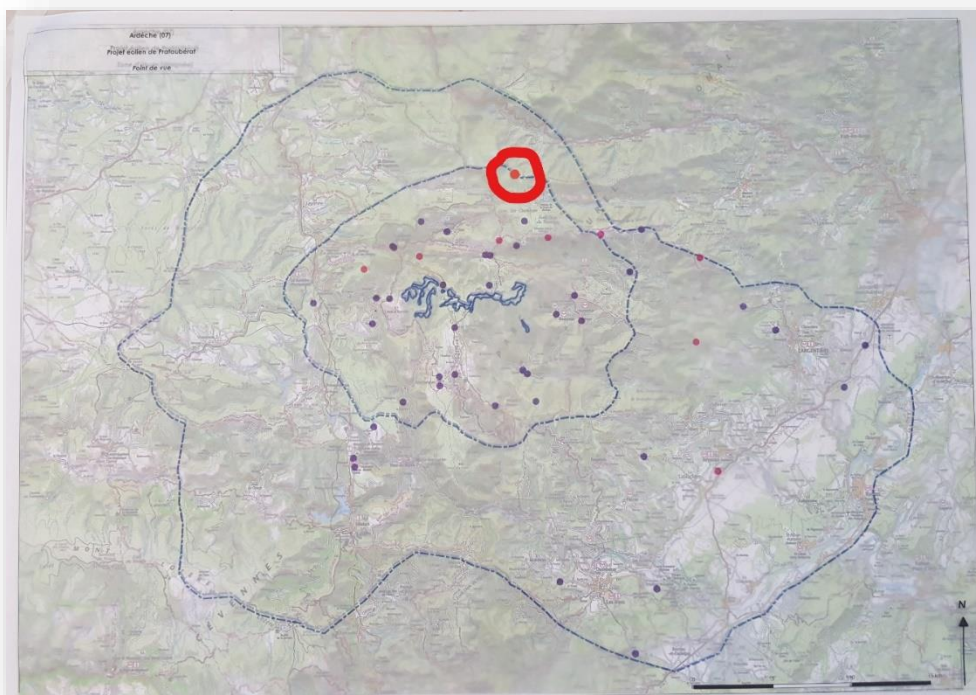
Des questions sur l'impact environnemental du projet sont également discutées à cette table, notamment sur les parcours des oiseaux (aigles, vautours).

L'îlot sud-est du projet est pointé comme problématique pour son isolement et pour l'effet de « mitage » du territoire qu'il produirait.



Point d'ambiance : là encore, les échanges s'avèrent courtois et constructifs, bien que certains participants manifestent des inquiétudes à l'égard du projet, et un agriculteur résidant à proximité de la zone d'étude son opposition.

Une troisième carte, prévue pour recueillir les souhaits de prise de vue pour la modélisation, ne suscite qu'un ajout aux sites déjà identifiés.



## Premiers éléments de synthèse et suite de l'atelier

De manière générale, l'atelier a mis en lumière des pratiques diverses (randonnée, chasse, pêche, agriculture...) très largement distribuées sur le territoire. Il ne fait donc pas émerger de zones plus sensibles que d'autres, au regard de ces pratiques. C'est plutôt sur l'impact environnemental (sols, eau, oiseaux...) et paysager que reposent les inquiétudes de certains participants, voire leur opposition au projet, tandis que d'autres saluent ses vertus écologiques et énergétiques.

Eléments a proposé de mener d'autres actions de concertation sur le territoire, d'ici le dépôt des autorisations, afin d'associer les citoyens au projet. Dans la poursuite de ce premier atelier, un second atelier est notamment évoqué à la fin de l'été, afin de déterminer plus précisément, avec les participants, le nombre et la localisation des éoliennes. Il fera suite à l'identification par les bureaux d'études des zones de sensibilités paysagère et écologique principales, et permettra de faire participer les citoyens inscrits à l'émergence du projet offrant le meilleur compromis.